

Compte rendu

Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

Salle communautaire de McWatters

Date : Mercredi 8 décembre 2021

Heure : 13 h 30

Membres et organismes ayant participé à la rencontre

Intervenants forestiers	Faune
Mme Gabriel Ricard, Eacom	M. Marcel Lavoie, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)
Mme Suann Jacksic, Produits forestiers Greenfirst	M. Dwight Gauthier, Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)
Mme Marie-Eve Sigouin, Produits forestiers Greenfirst	M. Guy Larochelle, Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN)
M. Alain Shink, West Fraser Timber	Représentant ministériel
Environnement aquatique et forestier	M. Luc Michaud, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Mme Aurore Lucas, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)	Autres
M. Pierre Cartier, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)	Mme Linda St-Louis, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)
Récréotourisme et patrimoine culturel	M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda
M. Guy Cliche, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda	Mme Laurence Dupuis, Ville de Rouyn-Noranda
M. Luc Constant, Club Quad du Cuivre	Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants. Un tour de table est effectué afin de permettre à chacun de se présenter.

Le quorum est atteint.

Les principaux objectifs de la rencontre concernent les recommandations à soumettre au MFFP dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2023-2028, ainsi que le dévoilement des secteurs en consultation au plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) pour l'unité d'aménagement (UA) 082-51 et l'entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux de la Ville de Rouyn-Noranda).

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 30
2.	Approbation du compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2021 et suivis	13 h 35
3.	CONSULTATION DES MEMBRES – Mode de fonctionnement : atteinte du quorum	13 h 45
4.	CONSULTATION DES MEMBRES – Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda : mise à jour 2021	13 h 55
5.	CONSULTATION DES MEMBRES – PAFIT 2023-2028 et travaux des comités Biodiversité et Foresterie	14 h 15
	<i>Pause – Spécial des Fêtes</i>	<i>15 h</i>
6.	MFFP : a) Point d' INFORMATION : Rétroaction – consultation PAFIO hiver 2021; b) Point de CONSULTATION : PAFIO 2022 (UA 082-51) – dévoilement des secteurs et consultation publique à venir.	15 h 15
7.	Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda : a) Point d' INFORMATION : Projections à jour des chantiers d'hiver; b) Point de CONSULTATION : PAFIO 2022 (entente de délégation 1042) - dévoilement des secteurs et consultation publique à venir.	15 h 55
8.	Divers	16 h 25
9.	Levée de la rencontre	16 h 30

Bien qu'il soit convenu de le laisser ouvert, les sujets suivants sont insérés au point *Divers* :

- ✓ transaction de vente d'Eacom;
- ✓ démarche de la Table GIRT de la Vallée-de-l'Or sur les projets d'aires protégées;
- ✓ consultation sur la stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques : dépôt d'un mémoire régional;
- ✓ formule des prochaines rencontres de la Table GIRT.

Le projet d'ordre du jour est entériné par les membres.

2. Approbation du compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2021 et suivis

Des corrections sont proposées au point 5 du compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2021. Celui-ci est ensuite entériné par les membres de la Table, tel que modifié.

La coordonnatrice fait un survol des suivis de la dernière réunion.

3. CONSULTATION DES MEMBRES - Mode de fonctionnement : atteinte du quorum

La coordonnatrice explique en quoi consistent les critères d'atteinte du quorum des autres Tables GIRT de la région :

- ✓ Abitibi : 50 % des membres plus un et au moins 4 des 5 groupes d'intérêt représentés;
- ✓ Vallée-de-l'Or : au moins 4 des 5 groupes d'intérêt présents et en cas de prise de décision, les groupes d'intérêt, plus spécifiquement interpellés par l'enjeu, doivent participer à la rencontre;
- ✓ Témiscamingue : au moins 4 des 5 groupes d'intérêt.

Plusieurs organismes membres ont été absents à plus de 3 séances de la Table GIRT de Rouyn-Noranda, de façon consécutive et non motivée, au cours de la dernière année. Considérant ce contexte, il appert que le nombre total d'organismes membres actifs pourrait être revu à la baisse, ce qui faciliterait l'atteinte du quorum. Les critères suivants sont unanimement retenus pour l'atteinte du quorum : **50 % des organismes membres actifs + 4 des 5 groupes d'intérêt représentés**. Le mode de fonctionnement de la Table GIRT sera adapté en conséquence.

Un message sera transmis aux organismes membres, dont le représentant a manqué plus de 3 rencontres consécutives durant la dernière année, ainsi qu'à ceux dont le siège du représentant principal est actuellement vacant. Advenant que la situation se prolonge, le statut de ces organismes passera de membres actifs à membres observateurs.

4. CONSULTATION DES MEMBRES – Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda : mise à jour 2021

Le thème de l'approvisionnement forestier, récemment renommé « Foresterie », ainsi que les préoccupations N° 231, 233 et 234, du thème « Qualité de l'environnement », ont été actualisés par les porteurs de ces enjeux respectifs. Cet exercice de révision fait suite à la mise à jour de l'entente GIRT, réalisée en 2018-2019. **La nouvelle version des Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda fait consensus parmi les membres de la Table**. Avec l'accord du MFFP, le document pourra être mis en référence dans le PAFIT 2023-2028, grâce à un hyperlien, qui permettra d'accéder à l'intégralité des *Préoccupations concertées* sur le site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda.

5. CONSULTATION DES MEMBRES – PAFIT 2023-2028 et travaux des comités Biodiversité et Foresterie

D'emblée, la coordonnatrice fait le point sur les travaux des comités Biodiversité et Foresterie :

- ✓ Biodiversité :
 - Le comité s'est réuni le 30 novembre dernier. Durant cette séance, les membres ont finalisé la définition collective de la biodiversité, ainsi que la révision des préoccupations concertées N° 231, 233 et 234. **La définition collective de la biodiversité est entérinée unanimement par les organismes de la Table GIRT.**
 - Le comité travaille présentement sur la spatialisation de l'aménagement intensif, dans l'objectif d'établir des corridors de connectivité faunique dans des secteurs d'aménagement forestier intensif. En plus des gradients d'intensivité, l'analyse des intervenants du MFFP, prend en compte la hauteur de la canopée, tout comme le plan spécial de récupération de la tordeuse de bourgeons de l'épinette (TBE). Ce sont trois secteurs qui sont à l'étude, soit Hébécourt, Beaumesnil et La Pause.
 - Un arrimage possible avec le projet connectivité du CREAT et de l'ATRN est recommandé.

- Pour le moment, aucun VOIC (valeur-objectifs-indicateurs cibles) n'est à soumettre pour le PAFIT 2023-2028, car le comité est toujours en acquisition de connaissances.
 - Afin d'améliorer l'efficacité des travaux du comité, un sous-groupe sera formé de quelques intervenants, et ce, dès le début de l'année 2022.
- ✓ Foresterie :
- Le comité s'est réuni le 17 novembre 2021. Au cours de cette séance, les membres ont peaufiné les préoccupations concertées liées à la « Foresterie » et ont poursuivi leur réflexion sur la répartition des secteurs d'été comparativement aux secteurs d'hiver.
 - À l'aide d'un outil dont se sert le Bureau de mise en marché du bois (BMMB) et à partir de la programmation annuelle des 3 dernières années, le comité espère pouvoir dresser un portrait de la répartition des secteurs d'été et ceux d'hiver. Cette démarche permettra de comparer les résultats de l'analyse avec le réel, et s'il y a des écarts significatifs, de mieux comprendre comment rectifier la situation. Idéalement, le comité vise une répartition de 60 % en secteurs d'été et 40 % en secteurs d'hiver, pour maintenir l'approvisionnement continu des usines et assurer les emplois de l'industrie forestière. L'exercice concerne le territoire de l'UA 082-51, tout comme celui des lots intramunicipaux de la Ville de Rouyn-Noranda.
 - Pour le moment, aucun VOIC n'est à soumettre pour le PAFIT 2023-2028 puisque le comité doit attendre pour voir quelles seront les données issues de l'outil du BMMB.
 - La date de la prochaine réunion du comité sera déterminée en fonction du délai de retour du BMMB et du MFFP.

Puis, la coordonnatrice enchaîne avec les attentes du MFFP pour ce qui est des livrables à soumettre dans le cadre du PAFIT 2023-2028 :

- ✓ Il est possible de remettre les recommandations de la Table GIRT sous forme de VOIC ou de fiches enjeux-solutions.
- ✓ Les VOIC qui avaient été retenus par le Ministère pour le PAFIT 2018-2023, pourront à nouveau être déposés. Dans le cas où la Table GIRT désirerait déposer les VOIC qui n'avaient pas été retenus par le MFFP lors de la dernière édition du PAFIT, il faudra bonifier le contenu.
- ✓ Pour tout nouveau VOIC, la Table devra fournir des enjeux documentés.

Afin de respecter l'échéancier fixé pour l'élaboration du PAFIT 2023-2028 et son entrée en vigueur, le MFFP demande à la Table GIRT de déposer ses recommandations d'ici la fin de l'année 2021. La consultation publique aura lieu à l'automne 2022.

Bien qu'il ait été convenu, lors de la dernière rencontre de la Table GIRT, de déposer à nouveau les 4 VOIC qui avaient été précédemment retenus par le MFFP, la coordonnatrice relance les membres de la Table à ce propos. Un VOIC abordait l'enjeu de la connectivité chez les espèces sensibles à la fragmentation. Les 3 autres VOIC visaient la protection de l'eau souterraine. Certains éclaircissements sont demandés quant à la composition d'un VOIC. La coordonnatrice prend ainsi quelques minutes pour expliquer comment est élaboré un VOIC. Elle présente également les grandes lignes des 4 VOIC retenus en 2018 par le MFFP. **Il est convenu unanimement de les déposer à nouveau pour le PAFIT 2023-2028.**

(Pause) – Spécial des Fêtes - Tirage de 4 paniers de produits régionaux

6. MFFP :

a) Point d'**INFORMATION** : Rétroaction – consultation PAFIO hiver 2021

M. Luc Michaud fait un retour sur les commentaires reçus lors de la dernière consultation PAFIO, réalisée à l'hiver 2021. Par cette présentation, le MFFP souhaite démontrer les actions concrètes mises en place afin de répondre aux demandes et aux commentaires émis. Ce sont 194 commentaires qui ont été exprimés par 16 organismes et 20 individus. L'intervenant du Ministère s'attarde sur quelques exemples de commentaires reçus et les réponses formulées par le MFFP. Les préoccupations de la Table GIRT énoncées lors d'un tour de table effectué le 24 février 2021, ont été également considérées. Les communautés autochtones ont aussi été consultées.

M. Michaud rappelle que seulement une partie des secteurs en consultation fera réellement l'objet d'interventions forestières à court terme. Pour ce qui est des ententes et des mesures convenues, elles sont d'une durée de 5 ans. Le rapport de suivi du MFFP sur la consultation publique sera prochainement disponible en ligne.

b) Point de **CONSULTATION** : PAFIO 2022 (UA 082-51) – dévoilement des secteurs et consultation publique à venir

À l'aide d'une carte projetée à l'avant, M. Michaud expose les secteurs en consultation. Tous les secteurs où la planification fine a été réalisée, apparaissent sur la carte en zones hachurées. Ces secteurs ont donc déjà été consultés.

Des secteurs situés près du parc national d'Aiguebelle (Mont-Brun) et de Preissac, ont été retirés puisqu'ils ne sont pas affectés par la TBE. Tandis qu'il y a des ajouts, en raison de l'épidémie de TBE, à l'est du lac Roger, à proximité du lac Caire, au sud du pont de Bellecombe, près du lac Basserode, le long de la rivière Kinojévis et à Rapide-2.

Cette année, il ne sera possible pour les membres de la Table GIRT, de visualiser la carte interactive du MFFP avant le lancement de la consultation publique, pour des raisons logistiques et d'échéanciers trop serrés. Seule une carte en format PDF sera mise à leur disposition.

La consultation publique se déroulera du 24 janvier au 17 février 2022. Une soirée d'information, en mode virtuel, aura lieu le 31 janvier 2022, dès 18 h. Les membres de la Table seront invités à exprimer leurs préoccupations lors d'un tour de table à la prochaine rencontre de la Table GIRT.

7. Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda

a) Point d'**INFORMATION** : Projections à jour des chantiers d'hiver

Le 29 septembre dernier, M. David Lambert faisait part aux membres de la Table GIRT, des difficultés rencontrées en ce qui concerne les chantiers pour l'hiver 2021-2022. Or, la Ville de Rouyn-Noranda aurait trouvé des entrepreneurs pour accomplir les opérations forestières de 2 chantiers d'importance.

b) Point de **CONSULTATION** : PAFIO 2022 (entente de délégation 1042) – dévoilement des secteurs et consultation publique à venir

La carte des secteurs en consultation est projetée à l'avant. Sur celle-ci apparaissent certains secteurs qui ont déjà été consultés, ainsi que les abris sommaires. M. Lambert décrit brièvement les zones ciblées par la consultation, dont notamment les secteurs d'été qui ont été ajoutés près de l'aéroport, en raison de la présence de la TBE. Le contremaître de la foresterie indique également un retour en consultation (après 5 ans), dans les environs du rang du lac Boisclair, où passe un sentier de motoneiges. Une bande boisée de 30 mètres de largeur sera laissée en place de chaque côté du sentier.

La consultation publique du PAFIO 2022 pour l'entente de délégation 1042 se déploie simultanément avec celle du PAFIO de l'UA 082-51. Il n'y a pas de soirée d'information. Toutefois, des capsules vidéos seront mises à la disposition de la population sur le site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda. Dès que la carte (PDF) sera finalisée, celle-ci sera transmise aux membres de la Table GIRT.

8. Divers

Transaction de vente d'Eacom, M. Gabriel Ricard

M. Ricard informe les membres de la Table GIRT qu'une transaction de vente d'Eacom Timber Corporation à Interfor, est en voie de se concrétiser. L'entreprise de bois d'œuvre exploite des scieries aux États-Unis et au Canada, ainsi qu'une entreprise d'exploitation forestière en Colombie-Britannique. Interfor souhaite prendre de l'expansion au Québec.

Démarche de la Table GIRT de la Vallée-de-l'Or sur les projets d'aires protégées, Mme Aurore Lucas

La Table GIRT de la Vallée-de-l'Or a récemment adressé une demande au MFFP afin d'instaurer un moratoire sur les activités forestières à l'intérieur des territoires des 12 projets d'aires protégées de l'Abitibi-Témiscamingue, jusqu'à ce qu'une orientation finale soit prise à leur égard, dans l'objectif de préserver l'intégrité de ces territoires. Or, le Ministère a refusé cette requête affirmant que le retrait de ces superficies des possibilités forestières pourrait mener à une pression accrue sur le territoire disponible actuellement sous aménagement. De plus, selon le MFFP, une telle demande dépasse le cadre des mandats d'une Table GIRT.

La réponse du Ministère a irrité plusieurs membres de la Table GIRT de la Vallée-de-l'Or, dont notamment le CREAT, qui souhaite faire cheminer le dossier et ouvrir la discussion auprès des autres Tables GIRT régionales. Il est alors rappelé qu'une démarche similaire avait été entreprise par la Table GIRT de Rouyn-Noranda, en 2015, auprès du Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELCC), laquelle avait également essuyé un refus. Certains organismes membres de la Table GIRT avaient d'ailleurs décrié cette intervention, car il s'agissait d'une action politique qui ne relève pas des Tables GIRT.

Actuellement, les mandats des Tables GIRT, tels que définis dans le *Guide de la table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire*, publié par le MFFP, ne permettent pas de s'attarder sur de tels enjeux.

Consultation sur la Stratégie d'adaptation de la gestion de l'aménagement des forêts aux changements climatiques : dépôt d'un mémoire régional, M. Pierre Cartier

La consultation publique, lancée par le MFFP et visant à bonifier la stratégie d'adaptation de la gestion de l'aménagement des forêts aux changements climatiques, prend fin le 12 décembre prochain. À cette occasion, plusieurs acteurs régionaux, dont l'OBVT, le CREAT et l'UQAT, ont travaillé de concert dans le but d'élaborer et de déposer un mémoire collectif.

Le document touche 2 axes : la protection de l'habitat du poisson et le maintien de l'accès au territoire. Diverses pistes de solutions y sont présentées. Celles-ci s'inspirent des résultats du projet d'entretien des chemins multiusages réalisés en 2011 par la MRC de Témiscamingue, ainsi que de l'étude effectuée en partenariat avec l'Institut de recherche sur les forêts (IRF), les Produits forestiers Greenfirst et l'OBVT, à l'été 2021, portant sur les problématiques liées aux traverses de cours d'eau des chemins forestiers. La gestion par bassin versant de la planification des interventions forestières et la priorisation d'entretien des chemins multiusages, sont évoquées parmi les pistes de solutions potentielles.

Formule des prochaines rencontres de la Table GIRT

La coordonnatrice sonde les membres de la Table dans l'objectif de statuer sur la formule à prioriser pour les prochaines rencontres. Il est convenu de tenir une rencontre sur deux en présentiel. Ainsi, la séance du 26 janvier 2022 se tiendra par visioconférence et celle du 23 février 2022, en présentiel. Les réunions en présentiel auront lieu dans la salle du Cinquantenaire d'Évain et ce, jusqu'à nouvel ordre.

9. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 35.